

3



PRÉAVIS DE GRÈVE

La régionalisation au rabais, le 18h30 bouclé dans l'urgence, les salariés disent NON

Malgré toutes les alertes et avertissements des organisations syndicales et des représentants du personnel, la direction a décidé de lancer un 18h30, le 25 janvier 2021.

En pleine crise sanitaire, des projets sont conçus par régions dans l'urgence. Tous reflètent un manque de moyens et d'ambition : Talk-show, plateaux de situation, quelques maigres tournages, utilisation massive des UTS (Unités de Tournages avec Smartphones) et abus sur les compétences complémentaires.

Les personnels qui seront mobilisés sur cette nouvelle tranche seront prélevés sur des effectifs déjà exsangues.

Il y a 10 ans, quand nous en avions les moyens, la direction a organisé le sous-emploi en appauvrissant nos contenus. Hier, se justifiant du manque d'activité, elle nous imposait une réduction drastique de nos effectifs. Aujourd'hui, elle nous demande de faire toujours plus avec toujours moins de personnel et de moyens techniques.

En l'espace d'un an, le réseau a perdu 94 postes de PTA et 42 de journalistes !

La situation est vécue avec inquiétude par les salariés, y compris les encadrants, sommés de travailler dans la précipitation. Des salariés déjà très éprouvés par les cases de 11h53 et 18h53, qui ne comprennent pas cette hâte, ou plutôt qui perçoivent l'opération marketing décidée en haut lieu pour faire plaisir à la tutelle. Les organisations syndicales CGT, SNJ et SUD refusent une régionalisation sans projet, sans méthode, sans moyen et sans discernement. Ils refusent un 18h30 bricolé dans la précipitation.

C'est la santé des salariés qui est directement menacée. Faut-il rappeler ici les 26 alertes santé sur le réseau régional depuis deux ans ?

Les organisations syndicales signataires de ce préavis de grève exigent :

- Le remplacement des postes laissés vacants par les salariés qui ont quitté l'entreprise, dans le cadre de la RCC ou pour toute autre raison, en privilégiant l'embauche en CDI des salariés précaires.
- Le report de la mise en place du 18h30, afin de créer des projets éditoriaux dignes de ce qu'attend notre public, et en adéquation avec nos moyens humains et techniques.
- L'identification de moyens supplémentaires dédiés et chiffrés en ETP pour cette nouvelle tranche de programme régional, antenne par antenne, et l'engagement de la direction de procéder de cette façon à chaque phase de transfert de créneaux régionaux du central vers le régional.

Afin de faire aboutir ces revendications, **les organisations syndicales CGT, SNJ et SUD appellent les salariés du réseau régional de France 3 à une grève reconductible, à partir du 18 janvier 2021 à 0h00.**

Paris, le 5 janvier 2021

Daniilo Comodi,
Délégué Syndical Central **CGT**

Raoul Advocat,
Délégué Syndical Central **SNJ**

Jean-Yves Olivier,
Délégué Syndical réseau **SUD**
médias télévision

François Desnoyers

Directeur du Réseau Régional de France 3

18 janvier 2021 à 18h30